

Jacqueline Authier-Revuz

Du je de l'intention au jeu de hasard : figures méta-énonciatives du « bien- dire »

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Jacqueline Authier-Revuz, « Du je de l'intention au jeu de hasard : figures méta-énonciatives du « bien-dire » », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 20 | 1993, mis en ligne le 21 janvier 2009, consulté le 15 novembre 2013.
URL : <http://praxematique.revues.org/174>

Éditeur : Presses universitaires de la Méditerranée

<http://praxematique.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://praxematique.revues.org/174>

Ce document PDF a été généré par la revue.

Tous droits réservés

Jacqueline AUTHIER-REVUZ

Paris III

**DU JE DE L'INTENTION AU JEU DU HASARD :
FIGURES MÉTA-ÉNONCIATIVES DU « BIEN DIRE »**

Le mode « dédoublé » de dire propre à la configuration énonciative de la modalité autonymique (1) — accompagnant le dire d'un élément X de la représentation réflexive de ce dire — est toujours suspension de l'évidence de la naturalité, du qui-va-de-soi d'une nomination : ses formes apparaissent comme les réponses apportées par l'énonciateur aux rencontres qu'il fait dans son propre dire avec les non-coïncidences qui constitutivement affectent ce dire — celle de la relation interlocutive, celle du rapport des mots aux choses, celle du discours traversé par du discours autre, celle des mots dans lesquels jouent d'autres mots — lorsque, localement, elles s'imposent à lui.

Dans ce retour du dire sur lui-même en un point X, par là même mis en question, s'inscrit, répondant tout particulièrement à cet écart foncier entre les deux ordres hétérogènes que la nomination superpose — celui, relevant du général, du fini, du discret des signes, et celui du singulier, de l'infini, du continu des choses —, à ce qu'on a appelé « le défaut de prise de la lettre sur l'objet », un large ensemble de figures du *défaut du dire* : défaut saisi comme une imperfection, une anomalie que présente le mot X — « impropre, imprécis, excessif », ... — ou le mode de dire — « approximatif, provisoire, en gros, rapide, à tout hasard », ... —, défaut saisi comme une absence, comme ce qui « fait défaut » au dire, que ce soit « le » mot juste, de la pleine adéquation, qui est évoqué comme manquant au dire — *ce que j'appellerai faute d'un autre terme X ; X , je ne trouve pas le mot qui conviendrait* — ou que ce soit l'énonciateur qui fasse, en quelque sorte, défaut à son dire, comme « absenté » d'un dire qui se dérobe à sa pleine effectuation, à

travers un riche nuancier d'images du dire de X comme « se faisant sur le mode de ne pas (ou pas tout à fait) se dire » — *je dirai presque X ; dirai-je X ? ; X, s'il est possible de dire ce mot ; X, si je puis dire ; j'allais dire X ; je n'ose pas dire X ; etc ...*

Mais ce n'est pas sur le seul versant du « mal dire » que se produit la réponse méta-énonciative à la « question » de la nomination émergeant pour l'énonciateur en tel ou tel point de son dire : l'espace qu'ouvre dans la nomination le dédoublement méta-énonciatif n'est pas seulement le lieu où s'inscrit la plainte — *je dis mal* —, le retrait — *je ne dis pas vraiment* —, le défaut, l'absence, le manque ; c'est aussi celui que la boucle du dire revenant sur lui-même parcourt pour y faire apparaître ce qui, dans le dire, est de l'ordre d'une *présence* qui le fonde, le porte, le comble à travers des figures — accord, adhésion, rencontre heureuse, ... — disant « *du UN* » réalisé dans un dire, placé par là sur le versant du « bien dire ».

Cette adhésion explicite à son propre dire présente des formes spécifiques : là, en effet, où le joli, le beau, l'admirable, le lumineux, l'éclairant, le percutant, l'opérateur, le structurant, le génial, etc ..., sont des catégories volontiers mises en œuvre dans les commentaires méta-énonciatifs dès lors que la formulation ainsi appréciée est celle *d'un autre discours*, auquel on l'emprunte (*pour reprendre l'admirable expression de ... ; selon le mot percutant de ... ; ce que x appelle lumineusement ...*), l'*auto*-approbation du dire, elle, ne passe pas par — ne s'autorise pas ! — ces qualifications louangeuses directes (*ce que j'appellerai lumineusement ici ... !*) : c'est un autre chemin qui est à l'œuvre ici, consistant à convoquer des instances fondatrices du dire — l'intentionnalité, le consensus dans l'emploi des signes, la vérité, la responsabilité individuelle, le désir et, on le verra, le jeu inhérent à la langue — dont la représentation explicite comme partie prenante dans le dire de X est ce qui scelle le « bien » dans ce dire.

Remarque : De la même façon que le défaut (la non-coïncidence du dire), le bien dire (la coïncidence dans le dire) peut être explicitement placé dans des commentaires méta-énonciatifs au plan (a) du mode de dire (*je dis à tout hasard, si je puis dire vs je dis bien,*

je dirais volontiers) ou à celui (b) des *mots dits* (*expression insatisfaisante, le mot est excessif vs c'est le meilleur mot, le mot n'est pas trop fort*). Ces deux approches sont évidemment associables dans des commentaires du type X, *enfin, si je puis dire car le mot ne convient guère vs X, je dis bien X car c'est le mot qui convient*, et il est clair que, interprétativement, tout commentaire de type (a) explicitant le mode du dire implique une évaluation implicite du mot de type (b), et vice versa.

En dépit, cependant, du lien entre ces deux niveaux d'inscription du méta-énonciatif, c'est seulement, ici, à travers les formes de type (a), caractérisant explicitement *le mode de dire* d'un élément X, que je parcourrai les figures du « bien dire » (on trouvera dans Authier-Revuz (92) IV.3. l'analyse des formes de type (b)).

1. UN DIRE EN ACCORD AVEC UNE INTENTION DE DIRE

Dans une série de gloses, c'est le caractère *intentionnel* du dire de X qui est représenté.

- Ce mouvement passe, tout d'abord, par des formes de pure confirmation, emphatique, du dire d'un X qui, factuellement, vient de se réaliser sur la chaîne. C'est à trois niveaux que le dire se trouve confirmé par les formes : X, *oui*, X, *je dis X*, X, *je dis bien X*.

Elles apparaissent comme réponse affirmative globale à une triple question implicite sur le caractère (a) effectivement produit, (b) voulu, (c) « pesé » de X, qu'elles font se profiler au point X en lui répondant, écartant un triple soupçon de non-coïncidence dans le dire :

a) celui — lapsus de réception — d'un X perçu par erreur par le destinataire, mais non produit, en fait, par l'énonciateur. C'est ici la *conformité* de la perception du destinataire à la *réalité physique du dire de X* qui est confirmée sur le mode d'un « vous ne vous êtes pas trompés en entendant/lisant X, c'est bien X que j'ai *prononcé/écrit* », niveau qui se trouve explicitement isolé en

- (1) Je viens d'avoir B. [au téléphone]. Il vient DE-MAIN ; vous avez bien entendu, ça s'arrose une chose pareille, je commençais à ne plus y croire. (Oral, 8.12.87 [à propos d'un artisan attendu depuis très longtemps])
- (2) Entre le presque parlé et le presque lyrique [Colette Magny] nous mène [...] sur des terrains qu'habituellement on fuit [...]. Son prochain sujet ...les pintades. Oui, vous avez bien lu, une sorte d'opéra [...] à propos de cette bestiole venue d'Afrique [...]. (*Télérama* 14.12.88)

où, on le voit, conformément au cas le plus fréquent, la confirmation ne vient pas dissiper un doute réel du destinataire quant à ce qu'il a perçu, mais simuler rhétoriquement une réponse à un doute fictif, du type « c'est à ne pas en croire ses oreilles (ses yeux) ».

b) celui d'un *X produit par erreur par l'énonciateur*. C'est ici la conformité entre la réalité physique du dire et son *intentionnalité* qui est confirmée, sur le mode d'un : « je ne me suis pas trompé en articulant/écrivant X, c'est bien X que je voulais énoncer ».

On peut noter en (3) (qui globalement ne relève pas de la représentation du dire comme « pleinement effectué ») la distinction explicite entre la coïncidence représentée au plan (a) comme réalisée — « oui, c'est comme ça » signifiant « oui, j'ai bien dit cette chose bizarre ! » — et au plan (b) comme non réalisée : — « c'est pas ce que je voulais dire » — :

- (3) Je sais bien que c'est l'habitude, mais c'est des trucs à se faire des ulcères à l'estomac. C'est pas bon, comme ça, de bosser en travaillant... [rires des interlocuteurs] ben oui, c'est comme ça !, [rire de l'énonciateur] mais c'est pas ce que je voulais dire, je voulais dire manger en travaillant ! (Oral privé, 7.12.88 [à propos des « repas d'affaires"])

c) celui enfin d'un *X énoncé à la légère par l'énonciateur* : c'est ici la conformité de deux plans d'intentionnalité, si l'on veut, l'intentionnalité minimale, déclenchant l'énonciation de X — faute de quoi le X ne serait que « produit » comme en (b) — et l'intentionnalité « profonde » ou « pleine » de l'énonciateur visant une signification, qui est confirmée sur le mode d'un « je n'ai pas dit X à la légère, c'est, *vraiment, ce que je veux dire* ». Ainsi le *oui*, avec ou sans reprise de X :

- (4) [Sartre] a été admiré, il a été — et reste — haï. Je l'ai, moi, beaucoup aimé. « Sartre poulou et martyr ». Et sa folle, sa « sainte » — oui — *générosité* dont tous ceux qui l'ont connu peuvent témoigner. (J. Cau, *Croquis de mémoire*, p. 220)
- (5) M'est d'abord venu ce qui m'avait été transmis : justement, programmé, un destin d'intellectuelle. Programmé, oui, par les souhaits conjoints d'un père [...] et d'une mère [...]. (C. Clément, *Les fils de Freud sont fatigués*, p. 40)

et le *je dis X*, dont on notera qu'il est la forme juridique de confirmation d'énonciation, dans un document écrit, en cas de rature d'un Y par un X :

- (6) Si (je dis *si*) toute forme de connaissance se situe bien quelque part entre ces deux pôles que symbolisent [...]. (G. Genette, *Nouveau discours du récit*, p.7)
- (7) Ce type, il était fou à lier, je dis / fou à lier, hé bien, malgré ça [...]. (Oral privé, 27-9-88) (2).

Dans la forme, stéréotypique, *je dis bien X*, l'adverbe *bien* explicite la valeur de *confirmation* contenue dans les deux formes précédentes. Ce redoublement « confirmatif » du dire y a la même valeur, s'opposant implicitement à une mise en doute — mêlant protestation et incrédulité — de l'interlocuteur (« dites- vous *vraiment X ?* »), ou à une simple inattention de sa part, de *j'assume X*, comme ni excessif, ni déplacé, ni... , et/ou de *je souligne X*, comme élément important.

(a) Ainsi, comportant fortement la nuance de « *j'assume* » le caractère non habituel — par le point de vue, le degré, voire l'anomalie qui la marque — de la nomination de la réalité :

- (8) Ceux qui ont connu et estimé Karl Löwith, et qui sont souvent les mêmes que ceux qui ont connu, admiré et estimé (je dis bien estimé) Martin Heidegger, ne peuvent laisser passer sans protestation l'utilisation qui est faite aujourd'hui contre la mémoire du second, d'un écrit du premier. (P. Aubenque (lettre), *Le Monde*, 17.6.88, p. 20)
- (9) La première chose que nous faisons si nous arrivons au pouvoir : nous supprimons, je dis bien, nous supprimons, et alors là, par tous les moyens, y compris celui qui a

été employé pour Greenpeace, nous supprimons tous les îlots situés [...] dans toutes les grandes villes de France, à l'intérieur desquels la souveraineté française ne s'exerce pas. (Déclaration du candidat du Front National, Radio-France Vaucluse, janvier 86)

(b) Et, du côté du *je souligne*, visant à conférer à l'énonciation de X toute son importance, impliquant que l'énonciateur assume pleinement son choix, mais sans que celui-ci aille nécessairement contre quelque norme implicite comme ci-dessus :

- (10) Maintenir les interstices, tel devrait être le travail de ces cartes que nous traçons. Je dis bien : « devrait ». (F. Deligny, *Au défaut du langage, Recherches*, n°24, nov. 76)
- (11) La première position tirera davantage vers des problèmes de référence [...] ; la seconde position pourra (je dis bien *pourra*) nous amener vers la modulation socio-linguistique, la stylistique. (A. Culioli, *Rapport sur un rapport*, in Joly (éd.), *La psychomécanique et les théories de l'énonciation*, p.38)

• Au-delà des trois formes de pure confirmation du dire de X, une grande variété de commentaires explicite les diverses valeurs jouant implicitement dans le (*oui*) *je dis (bien)* X. Outre *l'insistance sur un mot important* :

- (12) Remarquons au passage que le féminisme modéré (je souligne modéré) n'est plus un défaut rédhibitoire aux yeux des hommes. (F. Roche, *Les folies de l'amour*, p. 95)

c'est ce que j'ai appelé le niveau de l'intentionnalité « profonde » ou « pleine » qui est explicitement invoqué dans la confirmation du dire de X. Se trouvent ainsi représentés, tournant le dos au dire « irréfléchi »,

— *une pleine adhésion* de l'énonciateur à son dire, disant « sans scrupule », « vraiment », « assumant », ... :

- (13) [...] je suis passé par un stade que j'appellerais volontiers « formulaïque » ou « formulaire » comme vous voulez, que d'ailleurs je n'ai pas abandonné (c'est un des rares moments où je dirai « je » sans scrupule, car, pour l'essentiel, je ne cherche pas à présenter ici un point de vue strictement personnel (...)). (A. Culioli, in *Modèles linguistiques*, I-1., 79, p.93)

- (14) Ce livre-souvenir est à proprement parler bouleversant de beauté parfaite dans le choix des souvenirs, dans la façon si *pure* (j'assume le mot), si chaude, et au-delà du courage de les dire : une enfance saccagée. (F. Xenakis, *Le miracle Sarraute*, *Le Matin*, 28.4.83)

— une explicitation de cette *visée* intentionnelle, un X dit en accord avec un « vouloir », une « préférence », « à dessein », « pour montrer », ... :

- (15) Toutes les « notions » (j'emploie à dessein le terme le plus vague possible) ont une « version » dans chacun des trois domaines. (A. Geffroy, *Mots*, n°11, oct. 85, p. 212)
- (16) Or il me semble que l'exercice social du langage (c'est un pléonasmе, mais je préfère insister) n'est pas une activité régionale de la vie sociale. (P. Achard, *Langage et société*, n° 29, 1984, p. 77)
- (17) Le premier remède consisterait — j'emploie le conditionnel pour bien montrer que nous n'y sommes pas — consisterait donc à diminuer les dépenses de la nation. (G. Duhamel, *Tribulations de l'espérance*)

— un *choix mûri, pensé*, dont le temps et le soin se disent dans des métaphores de « poids » : une « pesée » des mots, pas adoptés « à la légère », donnant aux mots « leur poids »,

- (18) [...] Toute autre stratégie serait /suicidaire, ... et je pèse mes mots ! (M. Rocard (aux Chefs d'entreprise), Forum de l'expansion, 10.1.91)
- (19) Philippe Noiret, nous pesons les mots, est énorme de justesse, de souplesse, de sensibilité. (Critique de film, *Le Canard enchaîné*, 23.3.88)
- (20) Je voudrais dire ce que j'ai trouvé d'indiscutablement heureux dans l'analyse. Ce mot « heureux » je ne l'ai pas choisi à la légère. Ce fut pour moi un réel bonheur [...]. (Th. Bertherat, *Courrier du corps*, p. 111)

— un *choix précis* dont l'exigence attentive se dit par la représentation au point X d'une des opérations de sélection paradigmatique — un *je ne dis pas Y ...* — sur lesquelles il repose, soulignant, par affûtage explicite des *différences* entre termes voisins, la spécificité de l'élément X, véritablement choisi :

- (21) Il semble que la sexualité — et je dis bien, exprès : sexualité et non : amour — en soit à ce stade de lassitude, où comblé de bénédictions en tous genres, il n'y ait plus de place pour le désir. (M. Manceaux, *Marie-Claire*, fév. 84, p. 27)
- (22) [...] des pays qui ont été, je dis bien/colonisés par, et non pas associés à l'U.R.S.S., et qui sont dans un état de dépendance économique [...]. (Conversation privée, 3.1.83)
- (23) Gloria Steinhem, fondatrice et directrice de « MS », premier magazine féministe (je n'ai pas dit féminin) américain, vient à son tour de se risquer sur le terrain Marilyn [...]. (*Elle*, 24.11.86, p. 96)
- (24) L'intellectuel du 3ème type sera pessimiste, oh, je n'ai pas dit chagrin, je n'ai même pas dit sombre... (Y. Plougastel, *L'événement du jeudi*, 9.4.87, p. 104)

— la force d'un choix, enfin, à même d'aller *contre les habitudes, les goûts, les pentes spontanées de l'énonciateur*, pour atteindre — échappant à tout automatisme — à la juste nomination de la chose, dans sa singularité :

- (25) Ce lâchage, pour Antoine [Willot], ce fut « l'acte dégueulasse, monsieur le président, et je n'ai pas l'habitude d'employer ce langage ». (*Les frères Willot devant le tribunal de Paris* compte-rendu de séance, *Le Monde*, 7.3.85, p.11)
- (26) [...] Il y a incontestablement de perpétuelles reprises même si [...] la combinatoire (structuraliste, générativiste, [...]) a introduit une rupture (le rédacteur de ce rapport n'emploie pas volontiers ce terme) dans les conceptions. (B.N. Grunig, Rapport UA 1032, CNRS, 1985)

2. UN DIRE EN ACCORD AVEC DES LOIS DU DIRE

Confirmé comme réel, comme intentionnel, c'est, au-delà, comme *légitimé* par *son accord avec des lois du dire* que le dire de X est représenté comme un, sans « écart » interne. L'acte singulier de nomination est donné comme ne « s'écartant pas » de la norme consensuelle établissant (2.1) *ce qui peut être dit X*, de la règle de vérité fixant (2.2) *ce qui doit être dit X* ; c'est à s'accorder à des instances réglant le dire, en tant qu'assignation de mot à une chose — son bon fonctionnement et sa « morale » — que le dire de X est saisi comme « plein ».

2.1. Une nomination admissible : un X qu'on peut dire

Ce qui est en cause ici, dans toutes ces formes, relevant de la modalité déontique de la permission — presque exclusivement via (1) l'auxiliaire modal *pouvoir*, (2) à l'indicatif, (3) affirmatif, (4) portant sur le verbe appeler, (5) avec un sujet « on » ou de forme pronominale passive — c'est le jeu inhérent à la nomination, en tant qu'assignation non univoque des mots aux choses (3), c'est-à-dire requérant une « évaluation d'adéquation » (4) ; et la réponse formulée est celle d'une évaluation positive de la nomination comme *conforme* au fonctionnement normal, consensuel du rapport mot-chose c'est-à-dire jouant, entre contraintes de langue et latitudes d'emploi, sur un mode de « compatibilité suffisante » (5) entre les choses — avec leur réalité singulière — et les mots — avec leur définition générale.

Ainsi, dans les énoncés suivants, l'énonciateur inscrit-il explicitement sa nomination à l'intérieur des bornes délimitant *l'espace du recevable*, quant à ce qui peut être appelé *bonheur, séduction, rature, circuit court*, etc...

- (27) [...] l'apaisement actuel était si doux que cela pouvait s'appeler du bonheur. (M. Proust, *Un amour de Swann*)

- (28) A part ce contact direct [de Sartre] avec le texte Flaubertien, il y a toute une pensée théorique très entraînant, très séduisante. On peut parler de séduction ! D'abord, Sartre [...]. (J. Bem, in *La production du sens chez Flaubert*, 1974, p.156)
- (29) Sur ma table de travail, il y a ma page jaune et à côté de la page jaune, il y a mon carnet ouvert. [...] quand il n'y a pas de problème, j'écris directement sur la page jaune [...]. Et puis, brusquement se présente un problème [...] Alors ça se fait sur le carnet. [...] la page jaune, elle ne présente pas de ratures [...] mais si tu prends la page du carnet correspondant à la page jaune, tu trouveras pour la même phrase une dizaine de phrases qui présenteront les mots placés dans des ordres différents. Par conséquent, toute cette rature-là — cela peut s'appeler une rature — se trouve sur le carnet et non pas sur le manuscrit. (Entretien avec J. Giono in *Le Magazine littéraire*, n°223, oct. 85).
- (30) L'enfant n'accède à la symbolisation de ses pulsions que lorsque l'apaisement direct par le corps à corps (ce qu'on peut appeler un circuit court) n'est pas possible. C'est alors qu'il peut inventer un circuit long [...]. (F. Dolto, *La difficulté de vivre*, p.98)

On trouve, marginalement, à côté de l'extrême fréquence des formes en *pouvoir*, des formes en *ce qu'il est permis d'appeler, ce qu'on est en droit de nommer, ce qu'il est possible d'appeler, ...* :

- (31) Le président (Schreber) a donc été soumis pendant son enfance à une parole qui représentait la volonté absolue, à une parole qu'il est possible d'appeler *sacrée*, c'est-à-dire qui était vraie en raison du simple fait d'avoir été prononcée. (O. Mannoni, *Un si vif étonnement*, p. 172)

2.2. La nomination obligée : un X qu'on doit dire

Après la nomination confirmée comme « une » de s'inscrire *dans l'espace du permis*, à la fois ouvert et délimité par le consensus d'une norme de fonctionnement « souple » du rapport mot-chose, c'est une figure de nomination *une* en ce qu'elle passe *par le point obligé* où se produit la coïncidence entre mot et chose, qui est représentée dans ces gloses.

• *La contrainte du vrai : il faut dire X*

La forme type de cette représentation du mode de dire passe par le modal *impersonnel falloir* à l'*indicatif*, à la forme *affirmative*. La nomination est décrite comme s'imposant sur les modes combinés, du nécessaire et/ou de l'obligatoire : il n'est pas possible, et/ou pas permis de nommer autrement, la nomination juste ne pouvant s'effectuer que via ce qui apparaît comme *le vrai nom* de la chose, dont le dire s'oppose, par sa justesse, à l'*erreur* et/ou, par son honnêteté, au *mensonge*.

Face au scepticisme — *dire X est-il bien légitime, ici ?* — ou à une réception « relativisante » du dire — qui le verserait du côté de l'admissible, de l'à peu près, du « en gros » —, le dire de X est ici emphatisé comme un dire absolu contraint par la vérité, à travers des *il faut dire* :

- (32) Ils ont fait des, je crois vraiment qu'il faut dire progrès, même si les résultats ne sont pas encore toujours nets, pendant ce trimestre. (Oral, Réunion scolaire, mars 83)
- (33) La France et l'Iran pourraient, il faut employer le conditionnel, échanger des ambassadeurs. (Journal télévisé, A2, 7.5.88)

volontiers combinés à un *bien* renforçant l'effet de réassurance d'un dire, dans lequel l'exigence et l'effort de vérité répondent, en l'emportant sur lui, au poids contraire des hésitations, réticences, déplaisirs, timidités, voire tabous intellectuels ou moraux :

- (34) Que se rende possible ce qui ne l'avait jamais été dans le domaine des créations artistiques devient même un indice de ce qu'il faut bien nommer, malgré les difficultés d'un tel concept, la « réussite » d'une analyse. (J. Durandeaux, *Poétique analytique*, p. 181)
- (35) Ce bébé [...] ne sait pas encore qu'il vient d'échapper à ce qu'il faudra bien appeler un /génocide des Kurdes. (Reportage en direct, Journal télévisé, A2)

- (36) C'est une catastrophe, il faut bien appeler les choses par leur nom. (Commentaire télévisé direct du match de football Turin-Liverpool à Bruxelles [ultérieurement désigné par « La tragédie du Heysel »], A2, mai 85)

ou aussi avec un *puisque*, explicitant le dire de X comme causé, *produit* par le respect — quoi qu'il en coûte — de la vérité dans la nomination :

- (37) Les sommes colossales que dévore la santé [...] ce ne sont pas tellement la « médecine de ville », ni le remboursement des médicaments [...] c'est l'hôpital de pointe, la réanimation, [...] bref, pour dix ans, pour un an, pour un jour, la prolongation de notre vie. La dépense, puisqu'il faut l'appeler par son nom, est de plus en plus gigantesque pour un bénéfice — quantitatif ! — de plus en plus ténu. (J.F. Held, *L'Événement du jeudi*, 9.4.87, p. 58)

et encore La Fontaine, dans *Les animaux malades de la peste*, qui fait de cette glose la figure d'emphase disant la terreur de la chose étendue au nom lui-même

- (38) Un mal qui répand la terreur,
Mal que le ciel en sa fureur
Inventa pour punir les crimes de la terre,
La peste (puisque'il faut l'appeler par son nom)
[...]

Moins fréquemment le caractère obligé du dire X se dit non plus positivement, par *il faut dire X*, mais négativement, par l'impossibilité de dire autrement : *ce qu'on ne peut appeler que X*, ou par l'interrogation rhétorique *comment l'appeler autrement ?* :

- (39) Les expériences dont je vais parler n'ont évidemment pas lieu chez tous [...] Comment rendre compte par exemple, de ce qui ne peut s'appeler qu'une naissance ? [...]. (F. Roustang, *Elle ne le lâche plus*, 80, p. 190)
- (40) Dans sa paranoïa (comment l'appeler autrement ?) et avec son entêtement de mule, Saddam Hussein a bloqué toutes les issues [...]. (*Le Canard enchaîné*, 16-1-91, p. 8)

• *Le courage de dire le vrai nom : je ne crains pas de dire X*

C'est la même tension que ci-dessus qui s'exprime ici entre la loi du vrai — à laquelle le dire revendique de se plier —, et tout ce qui s'y oppose, relevant de normes, de convenances sociales, d'euphémisation en particulier, de prudences ou de pudeurs individuelles, mais elle se dit sur le mode, non pas du rappel de la contrainte impersonnelle du « il faut » régissant le dire, mais sur celui, personnel, d'un dire *courageux*, non entravé par la crainte.

Les formes sont ici *personnelles* (en *je*, ou *nous*) ; elles relèvent de *l'exhortation* à l'audace, via l'impératif (forme majoritaire : *n'ayons pas peur, disons, appelons...*), ou l'interrogation rhétorique (*pourquoi avoir peur, ...*) ou de *l'assertion* d'un dire « qui ose » ; et, lexicalement, à travers les mots de « *peur, craindre, oser, lâcher un mot* », elles dessinent l'image du *risque*, inhérent au fait, non anodin, d'assigner un mot — fût-il, voire surtout s'il est, « son nom » — à une chose.

Du côté de *l'exhortation*, on note

(a) à l'impératif, explicitant la nuance du « courage à dire X », le *osons*, et surtout le stéréotype *n'ayons pas peur des mots* :

(41) Ces vingt-cinq lettres [de Gérard Depardieu] adressées à Truffaut ou à Duras, à Blier [...] dessinent un portait attachant et, osons le mot, sincère, de celui qui les signe. (P. Coentlin, *Télérama*, 26.10.88, p. 166)

(42) Choisir de tels maîtres d'œuvre [pour monter la « Tétralogie »], c'était déjà prolonger le travail — n'ayons pas peur des mots — de « dénazification » de l'œuvre de Richard Wagner, entrepris par Wieland Wagner à Bayreuth [...]. (*Télérama*, 20.7.85, p. 45)

et, interprétable comme appel à enfreindre une timidité euphémisante, le *appelons les choses par leur nom* :

(43) D'autre part, la domination *coloniale* (appelons les choses par leur nom) d'Israël dans les territoires occupés de Cisjordanie n'explique pourtant [...]. (J. Daniel, *Le Nouvel Observateur*, 2.9.88, p. 22)

et *disons le mot*, dont on notera le parallélisme ici, où c'est la coïncidence mot-chose qui est en cause, avec *disons la chose* :

- (44) La revanche des moins belles : pourquoi vieillissent-elles mieux ?
[...] Je les trouve de plus en plus épanouies, à l'aise, pleines d'humour et — disons le mot — enfin belles. (H. Maure, *La cinquantaine au féminin*, p.96)
- (45) [Il y a à droite] un manque d'esprit analytique, un manque d'intelligence, disons les choses, [...]. (M. Duras, entretien TF1, 26.6.88)

(b) sur le mode de l'interrogation rhétorique :

- (46) L'Europe a besoin d'une croissance forte. Vos gouvernements devraient adopter une politique Keynésienne, pourquoi avoir peur des mots ? (Déclaration de R. Kubarych, rapportée in *Libération*, 7.3.85, p. 10)
- (47) Avec une certaine, pourquoi ne pas lâcher le mot, naïveté, Lacan [...]. (Oral colloque, fév. 88)

Du côté de *l'assertion*, moins fréquente :

- (48) [...] pendant quatre années, je vais être le jouet attentif, réfléchi, perspicace — oui, j'ose dire, perspicace — des forces désordonnées qui sont déchaînées sur le monde. (G. Duhamel, *Pesée des âmes*)
- (49) Certes un salaud peut être poli. Mais en quoi son impolitesse ajouterait-elle ou enlèverait-elle à notre dégoût ? Sommes-nous assez naïfs pour confondre longtemps la simple apparence de la courtoisie et ce que nous oserons appeler la politesse du cœur ? (R. Docquois, Préface à *La Politesse, Autrement*, 1991, p. 15)

Remarque : *Le dire explicable*. La représentation - à travers des structures du type *je dis X parce que, car, puisque ; si je dis X, c'est que P* — de la cause du dire, ne va pas nécessairement dans le sens d'une réassurance du dire par une légitimation explicite du choix de X. Ce qu'explicitent des formes comme *X, je dis X parce que je ne trouve pas d'autre mot, parce que je n'ai pas le temps de chercher mieux, parce que provisoirement*

on peut se contenter, etc ... c'est, au contraire, un défaut du dire, un « je dis X faute de ... ». Mais dans le cas, plus fréquent, où ce sont des *propriétés du référent* qui sont explicitées comme cause du dire de X, celui-ci apparaît, via ce qui est une représentation explicite de l'activité d'évaluation de compatibilité entre mot et chose, comme un mode de dire *motivé*, fondé, réfléchi, « engageant » son énonciateur.

On notera que, aisément *interprétables* comme inscription du dire de X dans l'espace de *ce que l'on peut/doit dire*, ces formes, non-marquées relativement à cette opposition, se situent, au plan explicite, en deçà de cette caractérisation positive du dire de X comme admissible/obligatoire.

Le cas le plus fréquent est celui de la *justification « partielle »* du choix d'un *élément lexical* par son adéquation à *telle* propriété, dont la visée est ainsi donnée comme déterminante dans l'énonciation (on retrouve ici cette focalisation sur *un* des éléments intervenant dans la nomination — une propriété dans l'ensemble des propriétés du référent, ou un trait sémantique dans l'ensemble des traits sémantiques du mot — rencontrée dans la structure, différente, de mise en rapport différentielle de deux mots, l'un choisi et l'autre rejeté, cf. (21) à (24)). Ainsi, par exemple :

(50) [Lacan] entreprit sur cette base de [...] reconvertir les concepts de Freud en concepts inspirés de la linguistique structurale. Je dis « inspirés », parce qu'il ne s'agit pas d'une « application » de ces concepts à l'inconscient, mais de concepts nouveaux [...]. (D. Lecourt, *Lacan, psylosophe ou philanalyste, Franc-tireur*, 1981)

(51) - G.D. : [...] Prenez une petite découverte à laquelle j'ai déjà fait allusion. Je dis « petite » parce que chacune de ce que j'appelle pompeusement mes découvertes est précise, limitée, même si, à elle seule ou rapprochée d'autres du même genre, elle donne ensuite matière à de plus amples réflexions. (G. Dumézil, *Entretiens avec D. Eribon*, p.178)

(on notera la double glose sur *petite* d'une part et *découverte* d'autre part allant dans les sens opposés de l'adéquation et de l'inadéquation).

L'affirmation d'une totale adéquation du mot à la chose se trouve aussi réalisée, mais c'est — bannissant toute tentative d'inventaire de *toutes* les propriétés requises pour qu'un référent soit nommé adéquatement par un mot — sur le mode de la réitération pure et simple de l'assignation de nom, la seconde occurrence, transparente, absolue, venant confirmer la complète coïncidence du référent (un X) et du mot (X) utilisé pour le nommer dans la première :

- (52) Il y a un con d'électricien, et je dis con parce que c'est un con, qui n'arrête pas de me faire chier [...]. (Conversation privée, 3.10.88)
- (53) [...] Skolimowsky précise qu'il a tenu à prendre quatre personnes qui appartenaient à la caste, parce que c'est une caste, des maçons, des ouvriers du bâtiment. (F. Forestier, Débat : *Le masque et la plume*, France Inter, 23-05-82)

ou, avec reprise pronominale :

- (54) Il a été complètement, je dis comme ça parce que c'est comme ça /spolié par ses frères et sœurs. (Oral, entendu dans le train, juin 86)

3. LA NOMINATION ASSUMÉE COMME ACTE PERSONNEL : JE DIS X' QUE JE PROPOSE/DÉCIDE DE DIRE.

C'est ici sur un autre versant que, au-delà de son intentionnalité, la nomination est représentée comme relevant d'un mode « un » du dire : non plus celui de la nomination légitimée d'être en accord avec le permis — en regard du jeu admis dans le rapport mot-chose —, ou avec l'obligatoire — au regard de la vérité —, c'est-à-dire par des instances extérieures à l'énonciation, et dans la dépendance desquelles celle-ci se représente, mais celui d'une nomination « légitimée » si l'on veut, de s'assumer pleinement, elle-même, dans sa dimension *d'acte accompli par le sujet énonciateur*. Le dire de X n'est pas représenté comme coïncidant au permis ou au prescrit qui lui confèrent, de l'extérieur, une validité, mais comme identifié à une *décision* de l'énonciateur, apposant, dans l'instant, de

façon à la fois souveraine et fragile, « exposée » — sans l'abri des extérieurs qui la « garantissent » — un nom sur une chose.

Apparaît ici dans une sorte de solitude et de responsabilité du « je » nommant une chose dans sa singularité, c'est-à-dire non encore nommée, une dimension de *baptême* accompli, à ses risques et selon son désir, par le sujet. Deux éléments caractérisent ce type de représentation du dire :

(a) le caractère *personnel* de la nomination marqué par la massive dominance, ici, du « je », sujet du verbe de dire, et/ou par la présence de lexèmes disant l'implication active du sujet dans cette nomination — *volontiers, je propose, je forge, je me permets, j'ose, ...* —

(b) le caractère *initialisant* de l'acte de nomination, marqué par la massive dominance du temps futur du verbe de dire, et/ou la présence de termes comme « *désormais, pas encore dénommée, je propose, je forge, néologisme, ...* » qui fixent la nomination aux antipodes des « ce qu'il est convenu, ce qu'on a l'habitude d'appeler, pour reprendre un terme consacré, ... ».

La forme standard minimale, de cette représentation en (a + b) est, très fréquente, celle du couple *je + verbe de dire au futur* :

- (55) Il faudrait adjoindre ce que j'appellerai l'utilisation de la *diataxe* (ordonner en séparant) qui coupe [...]. (F. Roustang, *Elle ne le lâche plus*, p. 36)
- (56) En Palestine, on voit en quel sens, Israël est d'autant plus intrus qu'il y était déjà. Les effets du refoulement en font l'intrus absolu, insupportable. Il doit donc faire preuve, non pas tant de souplesse et de ruse tactiques mais de ce que j'appellerai *sensibilité symbolique*. (D. Sibony, *Le Monde*, 31.3.88, p. 2)
- (57) Le titre *Sartre par lui-même* exprime bien le jeu du film biographique, qui ajoute à l'impression de réalité que produit le cinéma ce que j'appellerai *l'illusion d'autorité* : on finit par croire que Sartre est l'auteur de ce qu'on voit. (Ph. Lejeune, *Je est un aître*, p. 202)

- (58) [...] j'ai été de nouveau subjugué par la sensualité en quelque sorte impériale du spectacle d'opéra : elle rayonne de toute part, de la musique, de la vision, des parfums de la salle et de ce que j'appellerai la *vénusté* des danseurs, la présence emphatique des corps dans un espace immense et prodigieusement éclairé. (R. Barthes, *Le grain de la voix*, p. 178)

A côté de cette forme de base mettant en scène minimalement les deux aspects — personnel et initialisant — de la nomination comme « baptême », un ensemble de gloses variées explicitent particulièrement l'un ou l'autre, ou les deux.

(a) Ainsi, *l'implication personnelle de l'énonciateur* se trouve-t-elle représentée avec des nuances diverses : celles par exemple

— du *volontiers* :

- (59) C'est ce qu'on appelle l'aliénation, qui d'un seul mouvement accomplit l'assomption d'un nom et la construction d'une classe qu'on dira *volontiers*, désormais, symbolique. (J.-C. Milner, *Les noms indistincts*, p.109)

(où on note l'opposition du *on appelle (classiquement)* , et du *on (= je) dira volontiers désormais*)

— du *je propose* , et du *je forge* :

- (60) Le schizophrène parle en « il », à la troisième personne ; [...] son délire [...] sa dé-parole présentent, sous les traits d'un discours qui a perdu toute cohérence et toute rigueur, le seul moyen d'échapper à la tyrannie de l'autre. Délire, [...] dé-parole sont donc le corrélat manifeste d'une instance psychique que je propose d'appeler *l'hyperje*. (F. Roustang, *Elle ne le lâche plus*, p. 216)
- (61) [...] les possibilités d'insertions et interversions de syllabes ou de *fourchelanges*. On propose ici ce dernier mot forgé d'après l'expression *la langue m'a fourché* pour désigner les pièges phonétiques du type *un chasseur sachant* [...]. (C. Hagège, *L'homme de paroles*, p. 86)
- (62) L'analyste a le sentiment d'une discordance entre la *dépression de transfert* — expression que je forge à cette occasion pour l'opposer à la névrose de transfert — et [...]. (A. Green, *Narcissisme de vie, narcissisme de mort*, p. 229)

— du *je me permets*, et du *j'ose* :

- (63) Si on se réfère aux textes canoniques, je me permets de les appeler comme ça, du marxisme, la notion de travail n'y a pas [...]. (Oral, cours universitaire, 5.6.84)
- (64) Ce qui paraît assuré, c'est que Freud a été tenté par — j'ose le mot — une sémiotisation de l'inconscient, une construction de l'inconscient sur le mode du symbole. (M. Arrivé, *Linguistique et Psychanalyse*, p. 65).
- (65) Je m'avance : il faudrait se demander si le langage objet dont il est dit qu'il n'y a pas, j'ose le néologisme, *lamétalangue*, n'est pas le langage comme quoi est structuré l'inconscient. (M. Arrivé, *Le langage, la langue, et lalangue, Spirales*, n° 32-33, fév. 84, p. 25)

Par rapport aux emplois ci-dessus (cf. (41), (48)) de la modalisation en « oser » du dire — et sans que la différence, nettement perceptible, doive être considérée comme discrète — « l'audace » représentée consiste ici pour l'énonciateur, à ne pas se dérober au désir d'énoncer le terme *qu'il souhaite* personnellement dire, et non au devoir de dire le terme que le respect du vrai *lui commande* de dire.

(b) *La dimension initialisante*, instauratrice de la nomination se trouve, de son côté, explicitée, par exemple, dans le *désormais* de (59) et

- (66) Argument le plus décisif contre l'idée qu'il existe une écriture proprement figurative : celui que nous appellerons désormais le *scribe* n'utilise que des images schématiques, conventionnelles [...]. (M. Safouan, *L'inconscient et son scribe*, p. 28)

dans les *je propose, je forge* de ((60), (62)), le *néologisme* de (65) — qui, n'explicitant ni implication ni réserve, me paraît cependant pencher du côté de la première —, et

- (67) Le Tartuffe n'est ni une comédie ni une tragédie, mais — pourquoi le mot n'existe-t-il pas ? — une « comi-tragédie ». (B. Pivot, *Les carnets de LIRE*, n° 101, fév. 84, p. 7)
- (68) [...] des disciplines mixtes [...] que sont la psycholinguistique, la sociolinguistique, l'ethnolinguistique, voire une nouvelle venue pas encore dénommée : la « psychanalinguistique ». (M.M de Gaulmyn, *Les verbes de communication dans la structuration du discours*, 1983, p. 78)

Le néologisme de mot (i) explicité comme tel ((65), (67) : *lamétalange*, *comi-tragédie*), ou non (*diataxe* (55), *vénusté* (58), *hyperje* (60), *fourchelange* (61), *psychanalinguistique* (68)), n'est que la forme la plus saillante du trait commun à toutes ces représentations de la nomination comme instaurant une « nouvelle » association mot-chose : visant un référent dont la singularité requiert la production d'une nomination spécifique, non « disponible » dans l'ensemble des nominations « établies », cette production peut se faire à plusieurs niveaux. Elle peut consister (ii) en *un emploi particulier* pour un terme existant : cf. *sémiotisation* (64), *scribe* (66). Très souvent, elle consistera (iii) en une *alliance neuve de termes*, la création d'un syntagme que l'énonciateur « dépose » au sens où on le dit d'un brevet, comme le nom qu'il donne à la chose, cf. : *sensibilité symbolique* (56), *illusion d'autorité* (57), *dépression de transfert* (62), où l'emploi quasi systématique des guillemets ou italiques vient renforcer le statut de « nom-étiquette » de l'expression « figée » dans le moment même où elle est créée.

Un même mouvement traverse l'ensemble de ces formes, celui d'une volonté de nommer, hic et nunc, un référent pas encore nommé, de *créer* donc une nomination : mais là où, aux deux niveaux évoqués ci-dessus (ii, iii), il trouve à se réaliser *dans le cadre* de la langue, exploitant sa créativité polysémique et combinatoire, les vrais néologismes lexicaux (i) témoignent, eux, du conflit avec les limites, refusées, de la langue, résolu par l'instauration personnelle de *nouvelles unités de langue*, et non plus seulement d'une association neuve entre des mots de la langue et un référent.

Dans un cas comme dans l'autre, que l'énonciateur puise dans l'inventaire de la langue, ou qu'il en dénonce implicitement l'insuffisance en suppléant — créateur de mots — à ses manques, l'instauration explicite d'une nomination s'appuie, de façon générale, à des reformulations, commentaires, justifications, expliquant le « nom de baptême » proposé, cf. par exemple :

- (55) *diataxe* (ordonner en séparant)
- (57) *l'illusion d'autorité* : on finit par croire que [...]
- (58) *vénusté* des danseurs, la présence emphatique des corps

- (62) *dépression de transfert* — [...] que je forge [...] pour l'opposer à la névrose de transfert.
- (64) une sémiotisation de l'inconscient, une construction de l'inconscient sur le mode du symbole.

On notera que, de façon significative, par rapport à la diversité des types de discours où nous avons relevé des *on peut dire* et des *il faut dire*, le type *je décide de dire*, assumant une nomination qu'il instaure, se trouve majoritairement dans des discours d'élaboration théorique, dont il apparaît comme une forme adéquate, la proposition explicite de nomination correspondant à un travail de production conceptuelle, de construction de référent.

Défendant les « jargons », en particulier théoriques, contre les attaques « d'honnête homme » dont ils sont si souvent l'objet Rey-Debove rappelle que « ce qui possède un nom a plus d'existence que ce qui n'en possède pas, [que les] termes soutiennent les concepts en les codant dans des signifiés lexicaux [et que] la néologie est, de ce point de vue, tout à fait légitime » (6).

En saisissant la nomination qu'il effectue sous l'angle du « baptême », l'énonciateur se représente en même temps, comme instituant une catégorie, et *donnant*, ajoutant à du réel ce « plus d'existence » que lui confère un nom. Ce que cette image du dire instaurateur de nomination fait apparaître ici — distinct de la satisfaction liée au respect des normes de ce qu'on « peut » dire, à l'exigence intellectuelle ou morale du vrai qu'il « faut » dire — c'est celle du plaisir, dans le dire, d'un instant, au parfum de souveraineté créative, où se rencontrent pouvoir sur le réel et liberté, volontiers joueuse, dans la langue.

4. UN DIRE « COMBLÉ » PAR SON ÉQUIVOQUE : C'EST LE CAS DE LE DIRE

Que le mouvement d'adhésion de l'énonciateur à son dire de X y réside dans la seule confirmation de son caractère intentionnel — *je dis bien X* - ou que cette intentionnalité y soit partie prenante dans les figures du respect des bornes du recevable — *un X qu'on*

peut dire —, de la soumission à la loi du vrai — *le X qu'il faut dire* —, de l'affirmation d'une souveraineté créatrice — *cet X que je propose de dire* —, l'ensemble des formes évoquées ci-dessus de « dire du bien dire » semble imposer un rapport de condition entre intentionnalité et auto-ratification du dire : c'est *en tant* que correspondant à un *vouloir dire* (quelle que soit la tonalité prudente, exigeante, aventureuse de ce vouloir dire) que le dire se saisirait réflexivement comme « bien dire ».

C'est là ce contre quoi vient s'inscrire en faux une dernière figure, très commune, d'adhésion de l'énonciateur à son dire : le X, *c'est le cas de le dire* qui place le « bien dire » sous le règne d'un *hasard* que l'énonciateur *reçoit* dans son dire, celui, en X, d'un autre sens, d'un sens *en plus* dont, au-delà du sens choisi par lui en X, l'équivoque de la langue — polysémie, homonymie, calembour, ... — lui offre la surprise bienvenue.

Ainsi, pour, paradoxalement, y inscrire le UN d'une coïncidence renforcée de l'énonciateur à son dire, les occurrences stéréotypiques du *c'est le cas de le dire* parcourent-elles les espaces de non-un du sens ouvert par

— les hasards les plus radicalement — et joyouseusement — a-systémiques du calembour :

(69) [...] un tissu d'évidences ou de sottises, le tout, pour arranger, dans un style prétentieux, et abscons *c'est le cas de le dire* ! (Conversation privée, février 85)

(70) A force de passer ton temps là-dedans, tu vas sombrer dans le religieux, ça pénètre insidieusement, *c'est le cas de le dire* ! (Conversation privée, 08.02.90, [adressé à un musicologue athée plongé professionnellement dans la lecture assidue de psaumes])

— l'homonymie-polysémie lexicale :

(71) Je veux qu'ils arrivent à lire ; je leur impose un volume, *c'est le cas de le dire*, de lecture, un peu important [...]. (oral, Enseignant de français, réunion parents d'élèves, fév. 85)

(72) [...] de cette jouissance, la femme ne sait rien, [...] depuis le temps qu'on les supplie [...] à genoux — je parlais la dernière fois des psychanalystes femmes — d'essayer de nous le dire, eh bien, motus ! [...] Alors on l'appelle comme on peut, cette jouissance *vaginale*, on parle du pôle postérieur du museau de l'utérus et autres conneries, *c'est le cas de le dire*. (J. Lacan, *Encore*, p. 70)

- (73) Ça y est, ils recommencent leur cirque, c'est le cas de le dire. (Conversation privée, juillet 84 [à propos d'une caravane de cirque parcourant bruyamment un village pour la deuxième fois])
- (74) Paradoxalement, l'écrivain est moins à même de démasquer son plagiaire que le lettré ou le curieux qui tel Rémy de Gourmont, dénichera, c'est le cas de le dire, un plagiat intégral de quinze lignes commis par Michelet dans son livre *L'Oiseau* au détriment de Buffon (*Les oiseaux*). (M. Schneider, *Voleurs de mots*, p. 353)

— la « revivification » des locutions figées :

- (75) L'évasion rocambolesque, hélicoptée, d'un gangster de haut vol, c'est le cas de le dire, à la barbe de tous les flics de France, ridiculise Pasqua et Pandraud, les matamores [...]. (*Le Canard enchaîné*, 28-5-86, p. 8)
- (76) C'est que la tension monte à Boã Vista. Les commerçants qui font des affaires d'or — c'est le cas de le dire — avec les *garimpeiros* [...]. [*garimpeiros* : chercheurs d'or] (J.J. Sevilla, *Libération*, 10-1-90, p.24)
- (77) Une fois de plus, la notion passe-partout, c'est le cas de le dire, de communication, est le principal instrument de cette refermeture [...]. (P. Henry, *Le mauvais outil*, p. 92)
- (78) [...] j'ai compris que tout ce qu'il cherchait espérait depuis un moment c'était de se faire descendre [...] Je suppose qu'il n'aurait pas pris le trot pour tout l'or du monde, qu'il n'aurait pas donné un coup d'épéon pas donné sa place pour un boulet de canon c'est le cas de le dire il y a comme ça des expressions qui tombent à pic : au pas donc, [...]. (C. Simon, *La route des Flandres*, p. 15)
- (79) Malheureusement, rien n'est plus malaisé à expliquer en français [que les figures de danse] [...]
J'ai donc choisi pour guider vos pas¹ les moyens suivants : privilégier les explications [...], réduire [...].

1. C'est le cas de le dire ! Pour une fois où cette expression est employée au sens propre. (A.M. Fighiera, *25 danses pour apprendre chez soi* p. 4)

- (80) Bon allez, je te quitte, travaille bien, et moi je retourne à mes petits oignons ... c'est le cas de le dire [rire], ça, c'est joli ça. (Conversation téléphonique, 15-10-88 [locuteur interrompu, pour répondre au téléphone, dans des préparations culinaires comportant des petits oignons frais]) (7)

Loin de prendre sa source dans la *visée* d'un énonciateur attentif à bien nommer, ce que met en scène cette forme méta-énonciative du bien dire — dont la place sur la chaîne est, on le souligne, de façon systématique, *après* l'occurrence de l'élément auquel elle est incidente — c'est un énonciateur *ralliant* — avec gaieté — un *dit* meilleur que son vouloir dire, énonciateur « comblé » par ce qui, dans ses mots, lui échappe, disant mieux qu'il ne savait dire.

Des figures d'un bien dire « mérité » par un travail de nomination — celui de *l'ajustement* de la « grille » de la langue au réel à nommer, à l'intentionnalité *réglée* duquel tient l'adhésion de l'énonciateur à son dire dans les formes précédemment évoquées en 1., 2., 3., représentant un *je* intentionnel dont le *vouloir* se croise aux instances du pouvoir, du devoir, ... — on passe donc à celle du « cadeau » inattendu d'un bien dire offert à l'énonciateur par une langue joueuse : cadeau qui est celui d'une *rencontre*, d'occasion — « le cas » — entre telle particularité du réel à nommer et le jeu inassignable, à « l'envers » des mots, des équivoques de « la langue » (8), rencontre imprévue, singulière, faisant jaillir au cœur - signifiant - de la nomination *choisie*, l'étincelle d'un autre mot ou d'un autre sens *en plus* dont le hasard bienvenu vient, pour l'énonciateur qui le *reçoit*, doubler la sage adéquation du premier.

De ce bien dire « de rencontre », les commentaires qui redoublent les *c'est le cas de le dire* font parfois explicitement jouer les facettes, ainsi l'imprévu, le hasard des « expressions qui *tombent à pic* » (78), la singularité de « *pour une fois* où cette expression est employée au sens propre » (79), le plaisir enfin de « ça, *c'est joli ça* » (80).

Ce que salue cette glose, c'est l'émergence ponctuelle pour l'énonciateur, dans sa parole, de ce jeu du signifiant, source de sens « en plus », qui constitue le matériau

commun aux innombrables pratiques ludiques du double-sens — calembours, rébus, anagrammes, mots d'esprits, ... —, à la poésie fonctionnant « littéralement et à tous les sens », à la psychanalyse enfin, et à son objet propre, le désir inconscient, dont l'articulation à la langue et à ses jeux, au cœur déjà de la démarche freudienne, est sous le nom de « lalangue » — « langage du désir qui parle dans le mécanisme de la langue » (9), reconnue chez Lacan comme inscrivant en toute parole, en « excès » dans le vouloir dire conscient, « quelque chose [qui] se dit toujours en plus, qui n'était pas demandé — dont il était demandé qu'on ne le dit pas » (10), et qui, ouvrant le dire sur la dimension — excentrique — de la « vérité » inconsciente d'un sujet divisé, ouvre en même temps dans ce dire la faille de son impossible contrôle.

Ce qui est particulier dans ce mouvement énonciatif du *c'est le cas de le dire*, c'est qu'il constitue la figure d'un *bonheur de dire* inscrit dans la *non-maîtrise* ; et, s'opposant par là aux autres formes méta-énonciatives du bien dire, inscrites, elles, sur le versant de la maîtrise intentionnelle, cette forme s'en distingue aussi par sa tonalité propre, *jubilatoire*, tenant précisément à ce non-prévu d'un double sens dans lequel, à travers le simple plaisir ludique de la rencontre bienvenue d'une équivoque et d'un réel — celui-ci se trouvant doublement nommé par celle-là —, l'énonciateur peut entendre, tapis dans les mots de son intention, les mots qui disent son désir.

Ainsi en va-t-il, par exemple, en (69), de l'énonciateur qui, ayant « retenu » son envie de rudesse verbale, la retrouve, sur un mode libérateur, dans le mot « con », qui s'est dit « tout seul », et auquel il peut dès lors se rallier, sans pourtant porter la responsabilité de l'avoir intentionnellement choisi ; ou bien encore dans ce « mot de la fin » par lequel, en (80), un énonciateur A clôt un échange téléphonique, de forme amicale, avec un interlocuteur B souhaitant parler de problèmes qu'il rencontre, et où se manifeste le plaisir de A à recevoir « du hasard » les mots de son dédire : un « ce n'est pas mes oignons », en fait, où éclate la vérité refoulée de l'entretien, l'agacement qu'il éprouve et une fin de non-recevoir adressée à l'autre.

Particulier parmi les formes méta-énonciatives, du bien dire, en ce qu'il inscrit le bonheur de dire dans la non-maîtrise, le mouvement énonciatif du *c'est le cas de le dire* ne l'est pas moins par rapport aux autres modes sur lesquels, dans un dire, s'imposent — dans un de ces jeux « du désir et du hasard » dont parle joliment Roudinesco (11) — ces autres sens, ces autres mots qui sont la voix d'un autre de nous-mêmes ; là où, dans le lapsus, l'autre voix, conflictuellement, supplante la première en en brisant la cohérence, et en laissant aisément l'énonciateur « sans voix » devant ce qu'il a dit, là où des commentaires méta-énonciatifs comme « si j'ose dire », « sans jeux de mots » représentent une énonciation « altérée » par cet « intrus » dont elle a à se défendre, ici, se fête, pour le sujet divisé, un instant d'intime coïncidence, dans la conciliation, ponctuelle, par la grâce du jeu des mots, entre les deux voix de lui-même.

Ainsi est-ce par cette forme où le « poids » des mots se trouve mis en jeu — dans le hasard de leurs équivoques — que s'achève le parcours des figures du bien dire, sur un mode aussi éloigné que possible du « je pèse mes mots » qui ouvrirait celui-ci, sous la bannière de l'intentionnalité : extrême hétérogénéité de ces images du « bien dire », qui, comme autant de « fenêtres » ouvertes par les énonciateurs sur les mécanismes de l'énonciation (et complémentirement aux images du défaut, du manque éprouvé dans le dire), témoignent du caractère non seulement complexe mais foncièrement hétérogène du champ où se jouent le dire et le sens.

NOTES

- (1) Cf. pour un traitement systématique, Authier-Revuz (92) et pour une présentation rapide, par exemple, Authier-Revuz (91).
- (2) La barre oblique précédant un élément signale un détachement intonatif et une accentuation de cet élément.
- (3) Cf. sur cette question, en particulier, Culioli (76), par exemple, Kleiber (88), Grunig (85) et la présentation de ces approches du jeu comme constitutif de la nomination en rapport avec les émergences qu'en constituent les formes méta-énonciatives dans Authier-Revuz (92), IV.3.2.2.3.
- (4) Grunig (85).

- (5) *Ibid.*
- (6) Rey-Debove (80), p.35.
- (7) Où on note le mouvement — rare, comparativement au mouvement inverse, qu'illustrent (78) et (79) — de découverte « en plus » d'une locution figée à travers la combinaison intentionnelle des éléments qui la composent.
- (8) Sur cette notion lacanienne, cf. Miller (75), Milner (78), et sa mise en œuvre dans le champ méta-énonciatif in Authier-Revuz (92) IV.4.
- (9) Roudinesco (73), p.118, *L'action d'une métaphore*.
- (10) Milner (83), p.40.
- (11) Roudinesco (73), p.112.

BIBLIOGRAPHIE

- AUTHIER-REVUZ J., 1991, « Hétérogénéité et ruptures - Quelques repères dans le champ énonciatif », in *Le sens et ses hétérogénéités*, Parret H. éd., Editions du CNRS, coll. « Sciences du langage », Paris, 1991, 239-251.
- , 1992, *Les non-coïncidences du dire et leur représentation méta-énonciative, Etude linguistique et discursive de la modalisation autonymique*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Paris VIII.
- CULIOLI A., 1976, Transcription du séminaire de DEA « *Recherche en linguistique - théorie des opérations énonciatives* », Centre de documentation en Sciences humaines, Paris.
- GRUNIG B.N.& R., 1985, *La fuite du sens - La construction du sens dans l'interlocution*, Editions Hatier, Collection LAL, Paris.
- KLEIBER G., 1988, *Prototype, stéréotype : un air de famille ?*, DRLAV, n° 38, 1-61.
- MILLER J. A., 1975, *Théorie de la langue (rudiment), Ornicar (?)*, n° 1, 1975, 16-34.
- MILNER J.C., 1978, *L'amour de la langue*, Editions du Seuil, Paris.
- , 1983, *Les noms indistincts*, Editions du Seuil, Paris.
- REY-DEBOVE J., 1980, *Du bon usage du jargon*, *Le Bulletin* du Groupe de Recherches sémiolinguistiques (EHESS) - ILF (CNRS), n°13, mars.
- ROUDINESCO E., 1973, *Un discours au réel*, Editions Mame, Coll. Repères, Paris.